

Département de l'Hérault  
**SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES**  
Séance du 06 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le six juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

**Membres en exercice :**

34

**Présents :** 27

**Votants :** 30

**Pour :** 29

**Contre :** 0

**Abstentions :** 1

**Date de la convocation :** 26/05/2014

**Présents :** Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean

ARCAS, Jean-Noël

BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES,

Roland BASCOUL, Jean-Pierre

BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO,

Norbert

ETIENNE, Marylène FAIVRE,

Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER,

Isabelle GIL, Martine GIL, Luc

GUIRAUD, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard

MARCOUIRE, Antoine MARTINEZ,

Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Martine

OLMOS,

Jean-Christophe PETIT, Yves

ROBIN, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Robert

SOUQUE,

Bernard VIDAL, Roger

FAGES

**Représentés :**

**Excusés :** Lionel GAYSSOT, Alain MOULY,

Rémy PAILLES, Robert TROPEANO

2014-06-02

**Objet : Election du Président**

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux des 23 et 30 mars 2014, la première partie de la séance est consacrée à l'élection du Président et des membres du Bureau.

A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge (art. L.5211-9 du CGCT) en la personne de Norbert ETIENNE.

Celui-ci procède à l'appel des nouveaux élus titulaires par rang d'âge, et à la lecture de la liste des délégués suppléants par rang d'âge également désignés par les établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat mixte :





**Nouveaux Elus titulaires par rang d'âge**

1	Robert TROPEANO	20/04/1939
2	Antoine MARTINEZ	04/07/1939
3	Rémy PAILLES	29/04/1940
4	Norbert ETIENNE	24/09/1941
5	Roland BASCOUL	18/11/1941
6	Bernard VIDAL	29/08/1943
7	Gilbert LE PETITCORPS	24/07/1944
8	Kléber MESQUIDA	03/08/1945
9	Yves FRAISSE	10/04/1946
10	Jean ARCAS	15/12/1946
11	Gérard BARO	02/12/1947
12	Michaël ANDERS	02/03/1948
13	Alain MOULY	17/03/1948
14	Jean-Pierre BERRAUD	09/04/1948
15	Alain SICILIANO	08/02/1949
16	Jean-Pierre BARTHES	27/05/1950
17	Gérard MARCOUIRE	08/09/1951
18	Daniel GALTIER	06/12/1951
19	Yves ROBIN	08/12/1951
20	Francis BOUTES	23/04/1952
21	Robert SOUQUE	04/06/1952
22	Marie-Aline EDO	18/12/1952
23	Martine OLMOS	13/08/1953
24	Josian CABROL	03/07/1955
25	Jean-Noël BADENAS	24/12/1956
26	Jean-Luc FALIP	14/02/1958
27	Martine GIL	16/09/1958
28	Marylène FAIVRE	09/10/1961
29	Luc SALLES	19/04/1962
30	Francine MARTY	12/07/1962
31	Luc GUIRAUD	09/05/1965
32	Jean-Christophe PETIT	27/10/1968
33	Lionel GAYSSOT	01/05/1971
34	Isabelle GIL	22/11/1975

**Nouveau élus délégués suppléants par rang d'âge**

1	Roger FAGES	17/03/1933
2	Edith ALBERT	11/07/1937
3	Francis BARTHES	06/11/1938
4	Jacques HUC	13/05/1940
5	André PONS	11/08/1942
6	Alain CAZORLA	09/09/1942
7	Jean-Louis MADALLE	19/06/1943
8	Pierre GUIRAUD	19/02/1944
9	Pierre DONNADIEU	14/09/1944
10	Jacques FERNANDEZ	12/08/1946
11	Franck LIGNON	16/04/1948
12	Jean-Louis LAFAURIE	16/06/1948
13	Gilbert RIVAYRAND	24/03/1949
14	André FRANCES	11/05/1949
15	Michel SALLES	02/12/1949
16	Yvan CASSILI	26/08/1950
17	Francis BARSSE	23/10/1950
18	René CAUQUIL	01/03/1952
19	Guy ROUCAYROL	11/04/1952
20	Patrice ORTEGA	09/09/1952
21	Jean-Michel DUPLAA	28/11/1952
22	Thérèse SALAVIN	14/08/1953
23	Marie-Christine BOUSQUET	01/08/1955
24	Michel KINDIG	24/10/1955
25	Pierre BARDY	28/07/1956
26	Henri CABANEL	09/03/1959
27	Dominique BEDOS	12/12/1959
28	Jean-Louis BELLIDO	09/07/1960
29	Francis CROS	08/05/1961
30	Marie-Pierre PONS	12/06/1961
31	Marc COINTRE	07/11/1963
32	Philippe VIDAL	01/12/1963
33	Christophe MORGO	28/02/1965
34	Frédéric ROIG	18/05/1969

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le doyen d'âge déclare installés dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical les élus figurant sur les listes dont il vient d'être donné lecture.

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Il propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de l'assemblée, qui est en l'occurrence : Isabelle GIL.

L'opération de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président.

Il convient de désigner deux scrutateurs je vous propose le « vice-doyen » et le « vice-benjamin ».

Messieurs Roland BASCOUL et Jean-Christophe PETIT avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, nous allons procéder à l'élection du Président, et j'appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

### 1- APPEL A CANDIDATURES

La candidature suivante est proposée : Monsieur BOUTES Francis  
Le Président de séance invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.  
Il demande au secrétaire de procéder à l'appel.

### 2- OPERATIONS DE VOTE DU PRESIDENT

Les scrutateurs procèdent au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.  
Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30  
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 30  
Nombre de suffrages obtenus : 29

Monsieur BOUTES Francis ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Il est donc invité à présider la suite de la séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint Chinian le 6 Juin 2014.

Le Président  
Francis BOUTES

